



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2024/2025

Une inscription scolaire est nécessaire pour :

- Les enfants **nés en 2021**
- Les enfants entrant en **CP en Septembre 2024**
- Les enfants de famille venant d'arriver sur la commune

ÉTAPE N° 1

Pré-inscription en Mairie

Dossier disponible à l'accueil de la Mairie
Ou Dossier téléchargeable sur le site de la ville

Dossier à restituer avec l'ensemble des pièces à fournir à l'hôtel de ville (**service des Affaires Scolaires**)

Dès traitement de votre demande, une **RÉPONSE** vous sera adressée par courriel sur enfance@mairie-ensues.fr

Les pièces à fournir à la Mairie :

- ✓ Copie du **LIVRET de FAMILLE**
- ✓ **JUSTIFICATIF de DOMICILE** de moins de 3 mois (taxe d'habitation, facture téléphonie, EDF, GAZ, ...)
- ✓ Parents séparés / divorcés : **attestation sur l'honneur**, du parent non rédacteur de la demande, autorisant cette inscription pour son enfant et s'il y a lieu, **jugement** qui précise l'autorité parentale, les modalités de garde, prise en charge financière, ...

ÉTAPE N° 2

Inscription à l'école

Dès réception de la validation du dossier de pré-inscription (fiche tamponnée)

ÉCOLE MATERNELLE

04 42 44 88 96

Inscription par voie dématérialisée, une réunion d'information avec la directrice (sans enfant) aura lieu le **1er juillet 2024 à 17h sans enfant**.

Documents à transmettre par voie dématérialisée **en PDF** à l'adresse suivante, ce.0133206p@ac-aix-marseille.fr :

- ✓ Copie des pages de **VACCINATIONS du carnet de santé**
- ✓ **LIVRET DE FAMILLE** : joindre les pages parent(s) et enfant(s) à scolariser et **copie CNI des 2 parents**.
- ✓ **Coordonnées téléphoniques**

Documents à remettre dans la boîte aux lettres de l'école maternelle :

- ✓ **FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION AUX ÉCOLES avec tampon** (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ **FICHE de RENSEIGNEMENT**, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ **Demande d'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE** pour les petites sections ne fréquentant l'école que le matin, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés sur un autre établissement

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04 42 44 88 98

Inscription par voie dématérialisée uniquement à l'adresse suivante : ce.0130442k@ac-aix-marseille.fr
et en présentiel sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi entre 8h50 et 11h30
à compter du **12 mars 2024** jusqu'au **1^{er} avril 2024**

OBJET MAIL : inscription + le niveau de classe + le nom et prénom de l'enfant à inscrire

Les documents à transmettre seront à envoyer en deux parties (soit deux mails soit deux dossiers joints) :

Première partie :

- ✓ **LIVRET DE FAMILLE** : joindre les pages parent(s) et enfant(s) à scolariser
- ✓ Copie **CARTE D'IDENTITÉ** des parents

Deuxième partie :

- ✓ **FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION** délivrée par la Mairie **avec tampon** (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ **Certificat de radiation** pour les enfants déjà scolarisés (sauf pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Ensuès)
- ✓ **Livret scolaire** de l'école précédente (sauf pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Ensuès)
- ✓ **PPS ou PAP** (s'ils ont été mis en place par l'école précédente)
- ✓ **PAI** (s'il a été validé dans l'école précédente)

Information complémentaire : une réunion d'information à destination des parents (sans enfant) est programmée fin juin. Une visite d'école, pour les futurs élèves de CP sera organisée en fin d'année.